

carrelage

Innofut SAVON

Détergent surconcentré à base de savons pour RDA

Fiche technique

Mélange de plusieurs savons naturels destiné plus particulièrement au nettoyage des sols durs et poreux. Très concentré, il est particulièrement économique. Sa mise en œuvre est aisée.

L'Innofut SAVON, formule surconcentrée et proposée en bidon de 20L est spécialement conçu pour une utilisation en RDA (Remplisseuse des Autolaveuses), ce qui permet de réduire la pénibilité pour l'utilisateur et de faire une économie de 50% de plastique par rapport à un fût de 220L.

1 bidon de 20L par semaine équivaut à 1 fût de 200L par mois.

Mode d'emploi

Le produit s'utilise dilué de 0,3 à 1 % dans l'eau.

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer, laisser agir quelques minutes. Inutile de rincer.

Conditionnements

- Emballage : bidon de 20L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide ambré
- pH > 12,5
- Densité : 1,03 - 1,05

Précautions

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

La classification corrosive est fondue sur une valeur extrême de pH.

Corrosion cutanée, Catégorie 1.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux de l'environnement.

Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +3 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-07-2022

Ind. 2 ■



*Remplisseuse des Autolaveuses.



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

FABRIQUE
EN FRANCE